

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête Sortants passe à une collecte en multimode

Depuis juin 2001, Pôle emploi et la Dares mènent une enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi. Cette enquête a trois objectifs principaux :

- fournir un complément d'informations à la statistique du Marché du Travail (STMT) afin d'estimer les véritables motifs de sortie des listes de demandeurs d'emploi en septembre ;
- qualifier la nature des emplois retrouvés à la sortie des listes (contrat de travail, durée du travail, satisfaction de l'emploi retrouvé, etc.) ;
- connaître la situation professionnelle au moment de l'enquête (en décembre soit trois mois après la sortie des listes de Pôle emploi) des demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi.

À compter des résultats portant sur l'année 2021, l'enquête Sortants est issue d'une collecte en multimode, qui associe une passation du questionnaire en ligne et des interviews par téléphone, contre une collecte uniquement téléphonique auparavant.

Ce passage au multimode permet notamment d'augmenter le nombre de personnes enquêtées et ainsi d'améliorer la précision des résultats. Pour quantifier les éventuelles ruptures de mesures induites par le changement de mode de collecte, cette note présente une analyse comparée des résultats de l'enquête pour l'année 2020, où elle a été menée à la fois par téléphone et en multimode. Les indicateurs sont plus ou moins affectés selon la nature des questions posées : les effets sont par exemple faibles sur la répartition des sorties par motif (emploi, formation, arrêt de recherche...) et plus importants sur les questions portant sur la satisfaction vis-à-vis de l'emploi retrouvé. Les modalités « autres » ou « non précisées » sont par ailleurs plus souvent présentes en multimode qu'au téléphone.

Au total, la comparaison entre les vagues anciennes et celles postérieures à 2021 doit être opérée avec précaution, du fait de ces écarts attribuables au changement de mode de collecte.

La Statistique du Marché du Travail (STMT) enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi. Elle ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien.

L'enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi vise à compléter les informations fournies par la STMT, en permettant de mieux connaître les motifs réels de sortie de ces demandeurs d'emploi et notamment identifier les situations effectives de sorties pour reprise d'emploi. Lors de la reprise d'un emploi, elle permet de décrire la nature de l'emploi retrouvé.

L'enquête sortants passe en multimode à partir de 2020

L'enquête est réalisée une fois par an entre novembre et décembre, sur un échantillon de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en septembre.

Jusqu'en 2018, la collecte était réalisée uniquement par téléphone. Après une phase de test en 2019, l'enquête a été réalisée en 2020 en multimode avec un échantillon d'interviews téléphoniques suffisamment conséquent pour être représentatif à lui seul. Cette évolution fait notamment suite à une recommandation du Comité du label de la statistique publique de basculer cette enquête au moins en partie vers Internet. À compter de la collecte de 2021, l'enquête Sortants est réalisée en multimode, en privilégiant la réponse par Internet et en procédant à une interrogation téléphonique en cas de non-réponse.

Ce passage au multimode permet notamment d'augmenter la taille de l'échantillon : il porte désormais sur 70 000 contacts, contre 20 000 pour l'enquête précédente par téléphone. Le nombre de personnes répondantes augmente (passant d'environ 12 000 à 37 000 personnes) et améliore ainsi la précision des résultats. Par rapport à l'enquête téléphonique antérieure, l'échantillonnage est modifié pour l'enquête sur Internet, afin de surreprésenter les populations qui répondent moins bien par Internet qu'au téléphone (en particulier les jeunes et les moins diplômés). La méthode de calage est très marginalement modifiée par rapport à l'enquête par téléphone : elle utilise les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, région, niveau de formation...) de la population des demandeurs d'emploi sortants et permet ainsi de redresser l'échantillon.

En 2020, les taux de réponse sur les échantillons sont de 52 % pour le multimode qui inclut des rappels téléphoniques, et de 65 % pour l'échantillon du questionnaire téléphonique antérieur.

Quel que soit le sexe ou l'âge des répondants, le taux de réponse est plus important au téléphone que par Internet. Mais l'écart de taux de réponse est plus élevé pour les hommes (17 points) et les jeunes de moins de 25 ans (17 points) que pour les femmes (8 points) et les personnes de plus de 50 ans (11 points).

Cette note présente les écarts entre les résultats redressés issus des deux enquêtes (téléphonique et multimode effectuées sur la même population, à savoir les sortants des listes en septembre 2020).

1. Une répartition des sorties des listes par motif peu affectée par le changement de mode d'interrogation

L'un des objectifs de l'enquête est d'identifier le motif réel de sortie des listes des demandeurs d'emploi. La répartition des sorties par motif est globalement peu affectée par le mode de collecte. Les écarts se concentrent sur 3 modalités : les sorties en emploi (- 1,0 point) et les arrêts temporaires de recherche d'emploi (- 0,7 point) sont moins souvent déclarés en multimode, au profit d'une plus forte part « d'autres motifs de sortie » (+ 1,7 point) (tableau 1).

Tableau 1 | Répartition des sorties par motif

	Téléphone	Multimode	Écart
Reprise d'emploi	46	45	-1,0
Formation	23	23	-0,5
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	6	5	-0,7
Non-renouvellement motivé de la demande*	2	2	-0,2
Non-renouvellement accidentel de la demande*	5	5	+0,2
Fin d'activité	1	1	+0,0
Radiation Administrative	0	0	+0,2
Autre motif de sortie	4	6	+1,7
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	13	14	+0,5
Ensemble	100	100	

* Non suivi d'une réinscription dans les trois mois.

Lecture : parmi les sortants de catégories A, B, C en septembre 2020, 46 % sont sortis de ces catégories pour reprise d'emploi suivant l'interrogation par téléphone (protocole antérieur), contre 45 % suivant l'interrogation en multimode (nouveau protocole), soit un écart de -1 point.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en septembre 2020 ; France.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

2. Une modification de certaines caractéristiques de l'emploi retrouvé avec le nouveau protocole

Les sortants en emploi des listes de Pôle emploi sont interrogés sur les caractéristiques de l'emploi retrouvé. La déclaration des caractéristiques des emplois retrouvés semble parfois modifiée par le mode de réponse à l'enquête. Ainsi, dans les réponses multimodes, les personnes déclarent moins souvent s'être mises à leur compte (-1,6 point, tableau 2) ou avoir été embauchées par une entreprise privée hors intérim (- 3,3 points). En contrepartie, comme souvent dans les réponses aux questionnaires en ligne, la réponse à cette question est plus souvent non renseignée (+ 3,5 points).

Quel que soit le mode de collecte, les répondants en emploi déclarent quasiment aussi souvent travailler à temps partiel (tableau 3). Lorsqu'ils sont à temps partiel, ils déclarent également dans une proportion similaire souhaiter travailler à temps en plein (51 % par téléphone et 53 % en multimode). En revanche, le temps partiel est ainsi beaucoup moins souvent déclaré comme choisi en multimode qu'au téléphone : les répondants déclarent beaucoup plus souvent avoir choisi leur temps partiel et ne pas souhaiter travailler davantage au téléphone (42 %) qu'en multimode (29 %) ; symétriquement, ils déclarent plus souvent souhaiter travailler davantage sans aller jusqu'au temps plein en multimode (19 %) qu'au téléphone (7 %).

Les répondants qui sortent en emploi en septembre déclarent aussi moins souvent occuper le même emploi 3 mois après leur sortie dans l'enquête en multimode (73 %) que lors des interviews téléphoniques (80 %) (tableau 4).

Tableau 2 | Répartition des sortants en emploi par type d'employeur

Type d'employeur	Téléphone	Multimode	Écart
Une entreprise privée (hors intérim)	52	49	-3,3
Une entreprise d'intérim	11	12	+1,4
Un indépendant*	3	3	-0,2
Un particulier	2	3	+0,5
Une association	6	7	+0,6
L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	18	17	-0,8
Lui-même	7	5	-1,6
Non précisé	1	4	+3,5
Ensemble	100	100	

* Artisan/commerçant, profession libérale, exploitant agricole.

Lecture : parmi les sortants de catégories A, B, C en emploi en septembre 2020, 52 % déclarent qu'ils ont trouvé un emploi dans une entreprise privée (hors intérim) suivant l'interrogation par téléphone (protocole antérieur), contre 49 % suivant l'interrogation en multimode (nouveau protocole), soit un écart de -3,3 points.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 3 | Le temps partiel des sortants en emploi

	Temps partiel*	dont...		
		... temps partiel subi	... temps partiel insuffisant**	... temps partiel choisi
Téléphone	24	51	7	42
Multimode	23	53	19	29
Écart	-1,6	+2,1	+11,1	-13,2

* Moins de 35 heures par semaine.

** La personne aimerait travailler davantage, mais ne souhaite pas de temps plein.

Lecture : parmi les sortants de catégories A, B, C en emploi en septembre 2020, 24 % déclarent être à temps partiel suivant l'interrogation par téléphone (protocole antérieur), contre 23 % suivant l'interrogation en multimode (nouveau protocole), soit un écart de -1,6 points.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares - Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 4 | Répartition des sortants en emploi par type de contrat

	Téléphone	Multimode	Écart
Maintien dans l'emploi*	87	81	-5,9
<i>Maintien dans le même emploi</i>	80	73	-7,6
Temps partiel	24	22	-2,1

* Situation d'emploi trois mois après la sortie en emploi.

Lecture : parmi les sortants de catégories A, B, C en emploi en septembre 2020, 87 % déclarent être en emploi trois mois après suivant l'interrogation par téléphone (protocole antérieur), contre 81 % suivant l'interrogation en multimode (nouveau protocole), soit un écart de -5,9 points.

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

3. Des répondants moins satisfaits en multimode qu'au téléphone

Les sortants des listes en emploi se déclarent moins souvent satisfaits de leur emploi retrouvé en multimode qu'au téléphone, l'écart étant encore plus marqué pour les personnes se déclarant « tout à fait satisfaites » (tableau 5). Les réponses sont par ailleurs globalement moins tranchées en prenant plus souvent les modalités « plutôt satisfait » ou « plutôt pas satisfait » en multimode qu'au téléphone. Par exemple, concernant la satisfaction globale vis-à-vis de l'emploi retrouvé, 60 % des personnes se déclarent tout à fait satisfaites lorsque seul l'échantillon téléphonique est pris en compte contre 43 % pour le multimode (soit 17 points de différence). Cet écart reste important mais se réduit en prenant en compte toutes les modalités (10 points d'écart sur l'ensemble des modalités « tout à fait satisfait », « satisfait », « plutôt satisfait »).

Tableau 5 | Satisfaction des sortants en emploi

Considérez-vous que l'emploi que vous occupez...	Téléphone	Multimode	Téléphone	Multimode
	tout à fait satisfait	tout à fait satisfait	satisfait*	satisfait*
... répondait globalement à vos attentes ?	60	43	87	77
... était satisfaisant en termes de durée de contrat ?	42	28	72	59
... était satisfaisant en termes de salaire ?	39	22	74	59
... était satisfaisant en termes de distance domicile/travail ?	65	49	89	80
... était satisfaisant en termes d'horaires de travail (volume horaire, organisation du temps de travail) ?	64	41	91	79
... était satisfaisant en termes de conditions de travail (pénibilité, horaires atypiques, ambiance de travail, etc.) ?	63	39	90	78
... correspondait à votre formation initiale (cursus scolaire ou universitaire) ?	41	31	56	53
... correspondait à votre expérience professionnelle ?	49	40	71	70
... correspondait au métier que vous souhaitez exercer ?	47	39	68	68

*Regroupement des modalités « tout à fait satisfait », « satisfait » et « plutôt satisfait ».

Lecture : parmi les sortants de catégories A, B, C en emploi en septembre 2020, 60 % déclarent être tout à fait satisfaits de leur emploi suivant l'interrogation par téléphone (protocole antérieur), contre 43 % suivant l'interrogation en multimode (nouveau protocole).

Champ : demandeurs d'emploi des catégories A, B, C sortis en emploi en septembre 2020 ; France.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.